



Assemblée générale

Distr. générale
31 octobre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Points 36 et 37 de l'ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Question de Palestine

Lettre datée du 26 octobre 2011, adressée au Secrétaire général par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 10 août 2011 (A/65/929-S/2011/513) concernant le problème très grave que constitue la poursuite de l'œuvre de destruction du cimetière Ma'man Allah (Mamilla) de Jérusalem par le Gouvernement israélien, j'ai l'honneur de transmettre ci-joint une déclaration publiée le 20 octobre 2011 par le Center for Constitutional Rights, intitulée « Des archéologues du monde entier demandent instamment l'arrêt de la construction du Musée de la tolérance sur un ancien cimetière musulman » (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 36 et 37 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent
(*Signé*) Riyadh **Mansour**

* Nouveau tirage pour raisons techniques (14 novembre 2011).



**Annexe à la lettre datée du 26 octobre 2011 adressée
au Secrétaire général par l'Observateur permanent
de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Des archéologues du monde entier demandent instamment
l'arrêt de la construction du Musée de la tolérance
sur un ancien cimetière musulman**

**Des archéologues éminents demandent au Conseil d'administration
du Centre Simon Wiesenthal, au maire de Jérusalem et au Chef
de la Direction israélienne des antiquités de faire cesser
la destruction de Mamilla**

Le 20 octobre 2011, New York et Jérusalem – Dans une lettre publiée aujourd'hui, 82 archéologues éminents du monde entier soutenus par le Center for Constitutional Rights et la Campagne pour la préservation du cimetière Mamilla de Jérusalem ont exhorté les membres du Conseil d'administration du Centre Simon Wiesenthal, le maire de Jérusalem, Nir Barkat, et le Chef de la Direction israélienne des antiquités à renoncer immédiatement et définitivement à la construction du Musée de la tolérance sur le site de Mamilla, cimetière musulman d'importance historique. Leur demande, formulée alors que les architectes israéliens chargés du projet menacent de se retirer, à l'exemple de Frank Gehry, s'ajoute aux appels lancés par un nombre croissant d'associations de protection du patrimoine et des droits culturels depuis 2010. Pendant cette période, le Center for Constitutional Rights a plaidé pour l'arrêt de la construction auprès du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, de l'Expert indépendant dans le domaine des droits culturels et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Dans leur lettre, les archéologues invoquent des principes éthiques reconnus sur le plan international, ainsi que les dispositions du droit israélien qui ont été contournées aux fins de l'excavation du cimetière Mamilla, au cours de laquelle ont été découvertes des centaines de tombes musulmanes, notamment la loi de 1978 sur les antiquités, qui interdit les fouilles dans les lieux de sépulture connus, et le règlement de 1994 qui stipule que les dépouilles doivent être remises au Ministère des affaires religieuses pour être de nouveau inhumées. La Direction israélienne des antiquités exige par ailleurs que les fouilles menées sur des lieux de sépulture soient soigneusement consignées, et a adopté des directives concernant le traitement des dépouilles.

Par ailleurs, la lettre cite une attestation de Gideon Suleimani, le responsable de la Direction israélienne des antiquités chargé de diriger les fouilles sur le site du Musée : « Des transgressions graves de la déontologie des archéologues ont eu lieu sur le site du Musée. [...] Le Centre Simon Wiesenthal savait que le site contenait de nombreuses dépouilles[;] il a hâté les fouilles, au prix de pratiques archéologiques indignes de la profession[;] le Centre Simon Wiesenthal et la Direction israélienne des antiquités ont dissimulé à la Cour suprême israélienne la quantité réelle de dépouilles présentes sur le site et l'état d'avancement des

fouilles[;] ce qu'a subi ce lieu de sépulture musulman n'aurait jamais été infligé à un lieu de sépulture juif. »

Pour Raphael Greenberg, archéologue de l'Université de Tel-Aviv, « l'affaire de Mamilla est un simulacre de déontologie archéologique. Le cimetière Mamilla doit être préservé par respect pour le patrimoine mixte de Jérusalem ». Le professeur Harvey Weiss, archéologue de l'Université Yale, a déclaré pour sa part : « La destruction de cimetières historiques, c'est l'agrandissement territorial poussé à l'extrême, au point de faire disparaître les anciens occupants des lieux. La profanation du cimetière Mamilla de Jérusalem est une tragédie culturelle et historique de plus. »

Les archéologues concluent en lançant un ultime appel : tout comme le Centre Simon Wiesenthal demande que tous les cimetières juifs du monde soient respectés et préservés, il faut agir dès maintenant pour mettre fin à la destruction du cimetière Mamilla. C'est un site archéologique et culturel important et sa préservation témoignerait vraiment de l'attachement à la tolérance et à la dignité humaine que le Musée de la tolérance est censé promouvoir. Pour le prouver, les destinataires de la lettre devront arrêter définitivement les travaux de construction entamés sur ce site, un élément du patrimoine culturel, et le respecter, parce qu'il fait partie intégrante de l'histoire juive, chrétienne et musulmane de la Terre sainte.

Maria LaHood, éminente avocate du Center for Constitutional Rights, a déclaré : « L'affaire du cimetière Mamilla témoigne d'un mépris du patrimoine culturel palestinien, des lieux saints et des droits de l'homme, au même titre que les actes de vandalisme et de profanation perpétrés, plus récemment, contre des cimetières musulmans et chrétiens, à Jaffa et dans le nord d'Israël. Le Président d'Israël, Shimon Pérès, a déclaré que ces actes de profanation étaient "contraires aux valeurs morales de la société israélienne". D'après les derniers témoignages en date, cette vague de vandalisme touche à présent Mamilla, où 15 pierres tombales ont été profanées il y a quelques jours. Pourtant, Israël garde le silence sur les actes révoltants qui ont été perpétrés au cimetière Mamilla et sur les milliers de dépouilles qui y ont été exhumées. »

Le texte de la lettre et la liste de ses signataires peuvent être consultés ici. Parmi les signataires, on trouve d'éminents archéologues du monde entier, comme Graeme Barker et J. Nicholas Postgate de l'Université Cambridge, Susan E. Alcock de l'Université Brown, Harvey Weiss de l'Université Yale, Raphael Greenberg de l'Université de Tel-Aviv et McGuire Gibson de l'Université de Chicago.

Pour en savoir plus sur l'appel à l'arrêt de la destruction du cimetière Mamilla de Jérusalem, consultez la page Web du Center for Constitutional Rights consacrée à cette affaire et le site Web de la Campagne pour Mamilla.

Le Center for Constitutional Rights se consacre à la défense des droits garantis par la Constitution des États-Unis et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Fondé en 1966 par des avocats représentant les mouvements de défense des droits civils du Sud, le Center for Constitutional Rights est une organisation non lucrative à vocation juridique et pédagogique qui croit qu'il est possible de faire changer la société en utilisant la loi de manière novatrice.